

demander, par exemple, la tenue d'une session spéciale des Nations-Unies. On estime enfin que les organisations gouvernementales et non gouvernementales doivent s'élever contre la militarisation de la région et contre la "culture de la violence" qui en découle; les belligérants ont pu obtenir des armes de groupes de *vigilantes* américains. Comment faire connaître de telles pratiques et y mettre fin ?

À propos de l'aide économique, un intervenant d'Amérique centrale a demandé comment l'Agence canadienne de développement international (ACDI) analyse les problèmes liés au développement, et en particulier les modèles de croissance économique entraînant des fuites de capitaux et entretenant l'injustice sociale. Tout programme d'aide économique devrait reposer sur la volonté de renverser une telle situation. Par les programmes d'aide, il faut viser à encourager les pays bénéficiaires à mieux répartir les richesses, au moyen de réformes agraires, par exemple, et appuyer les organisations non gouvernementales qui favorisent la participation du peuple pour garantir "le respect de la justice et des droits de la personne".

Divers participants ont rappelé la nécessité de recourir à l'aide technique canadienne et l'expérience que notre pays possède dans le domaine des opérations de maintien de la paix; deux représentants canadiens ont abordé la question des mécanismes de contrôle et de vérification et se sont interrogés sur l'autorité politique nécessaire à l'exécution d'un traité de paix. La création d'un organisme de surveillance ainsi que l'établissement d'un réseau de communications et d'une commission de contrôle et de vérification nécessiteraient des moyens importants. "Le maintien de la paix coûte cher". Il faudrait aussi former des commissions mixtes nationales dans chaque pays. Leur présence faciliterait le travail de l'organisme international chargé de la sécurité et garantirait la poursuite de l'oeuvre entreprise si ce dernier devait se retirer. L'ensemble des moyens nécessaires serait fourni par les Nations-Unies, l'Organisation des États américains, des organismes régionaux et des tiers. Il faut éviter que le financement soit assuré par un seul pays, car on ne pourrait pas ainsi suffire à tous les besoins. De même, il vaut mieux renoncer aux accords spontanés, car souvent ils ne comportent pas de garanties de financement suffisantes.

Les membres de la commission de contrôle et de vérification devraient être acceptés et respectés par tous, et leur impartialité ne devrait faire aucun doute, vu que la commission ne pourrait recourir à la force pour faire appliquer ses décisions : son pouvoir de